



**RAPPORT DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX,
SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE**

2019

SNF

Conformément à l'article L225-102-1, modifié par l'ordonnance 2017-1180, notre groupe est concerné par l'obligation de publication d'une déclaration consolidée de performance extra-financière et ce, en raison du niveau de chiffre d'affaires et du nombre moyen de salariés, notamment au niveau de sa filiale française SNF SA.

Chiffre d'affaires consolidé : €3,4 milliards

Pour l'établissement de ce rapport de performance extra-financière seules les filiales françaises, américaines, chinoises, coréennes et indiennes significatives ont été prises en compte ce qui représente plus de 95% du chiffre d'affaires mondial du groupe.

Effectif consolidé : 6 600

TABLE DES MATIÈRES

Politique générale	4
Analyse de risques	7
Gouvernance d'entreprise	12
Notre politique sociale	15
Notre politique environnementale	22
Notre politique sociétale	28
Note méthodologique	30
Données brutes	34
Rapport indépendant d'assurance limitée	35

POLITIQUE GÉNÉRALE – MODÈLE D’AFFAIRES

Le groupe SNF, dont le siège social est situé en France, est le premier producteur mondial de polyacrylamide (PAM) qui est un polymère hydrosoluble. Il représente 48% de la production mondiale et est leader sur tous les continents.

Afin de conforter sa position de leader, SNF élargit en permanence sa gamme de produits et réinvestit la totalité de ses ressources financières dans l’amélioration et l’expansion de son outil industriel afin de maintenir sa compétitivité et celle de ses clients, mais également d’améliorer en permanence son empreinte environnementale.

Afin notamment de réduire les risques générés par les transports, nous avons diversifié nos sites industriels au plus près de nos clients, situés dans plus de 130 pays, pour répondre à leurs besoins spécifiques. Nous exploitons des sites industriels sur quatre continents dont sept usines principales :

- Deux aux USA à RICEBORO en Géorgie et à PLAQUEMINE en Louisiane
- Une en France à ANDRÉZIEUX
- Deux en Chine à TAIXING et à RUDONG
- Une en Corée à ULSAN
- Une en Inde à VIZAG.

Le groupe emploie environ 6 600 personnes à travers le monde dans ses différentes filiales. Notre politique de croissance a toujours été respectueuse des hommes et de l’environnement.

Les métiers du groupe sont tirés par la rareté croissante des ressources : eau, minerais et hydrocarbures. Le groupe fabrique ainsi plus de mille produits qui contribuent à préserver les ressources naturelles, à encourager le recyclage et à améliorer l’efficacité des processus industriels.

Nous avons la chance d’être positionné sur des marchés qui sont au cœur des problématiques de développement durable. Nous apportons de vraies solutions qui permettent de soutenir la croissance de nos clients tout en minimisant l’empreinte environnementale de leur activité.

Nos produits ont de nombreux usages industriels et commerciaux, en tant que floculant, qui facilite la séparation des matières en suspension dans l’eau, en tant que modificateur de viscosité en modifiant la densité des liquides, et en tant que réducteur de friction des fluides aqueux en déplacement.

Nos polymères solubles sont utilisés dans le traitement des eaux usées, la production d’eau potable, la récupération assistée du pétrole, l’exploitation minière, l’industrie du papier, l’agriculture, l’industrie textile et les cosmétiques.

LE TRAITEMENT DE L’EAU

La gestion des ressources d’eau est l’un des défis majeurs auxquels nous devons faire face pendant les prochaines décennies. La croissance du développement urbain ainsi que l’industrialisation et le développement de l’irrigation augmentent la demande en eau. L’amélioration souhaitée de la qualité de l’eau signifie que des produits d’efficacité croissante devront être utilisés.

Notre groupe se veut un acteur incontournable du traitement de l’eau et de toutes les applications correspondantes. Nous traitons l’eau de plus de 750 millions d’habitants à travers le globe et aidons plusieurs milliers de sites industriels à recycler leur eau.

La gamme de floculants et de coagulants de SNF couvre toutes les exigences du marché mondial. Ces produits ont été approuvés par un grand nombre d’autorités gouvernementales pour une utilisation conforme aux normes établies.

SNF a développé des polymères qui conviennent à tous les types de traitement, de la production d’eau potable à la dés-hydratation des boues et au traitement des eaux industrielles.

L’EXTRACTION DE MINERAIS

Le secteur des mines est une activité importante du groupe. Les sites d’extraction de minerais se situent souvent dans des lieux isolés, en altitude ou en zone désertique, donc pauvres en eau ; les produits du Groupe permettent de réduire les besoins en eau de l’industrie minière et permettent d’optimiser le processus d’extraction et d’en limiter l’impact environnemental.

LA RÉCUPÉRATION ASSISTÉE DE PÉTROLE

Lorsque la pression des puits de pétrole diminue, les entreprises pétrolières ont plusieurs options parmi lesquelles une opération de récupération assistée du pétrole en injectant du polymère.

Lors de l’extraction de pétrole, nos produits augmentent la quantité d’huile récupérée et diminuent de plus de 80% la quantité d’eau consommée par baril produit et de plus de 66% la quantité de CO₂ requis. Grâce à cela, les entreprises pétrolières gardent leurs champs de pétrole plus longtemps et limite ainsi les forages. En conséquence, l’impact environnemental de chaque puits de pétrole, chaque forage, est minimisé car utilisé plus longtemps.

L'INDUSTRIE DU PAPIER

Le groupe fabrique des produits spécialement conçus pour répondre aux besoins de l'industrie de la pâte à papier et du papier. Nous fournissons (i) des produits chimiques de procédé destinés à une application sur la machine afin d'améliorer sa productivité (rétention et vitesse de la machine à papier) et (ii) des floculants et des coagulants pour les usines de traitement des effluents.

Le groupe a des produits spécifiques pour améliorer le procédé de fabrication, du papier d'impression de qualité la plus élevée jusqu'au carton le plus rigide fabriqué à partir de papier recyclé.

NOS PRODUITS

Les produits fabriqués par le groupe participent ainsi à la préservation des ressources. Nos produits sont utilisés dans tous les domaines où l'eau est présente, à savoir le traitement des eaux résiduaires, la production d'eau potable, la déshydratation des boues, l'extraction de pétrole et de gaz, l'exploitation minière, l'agriculture, la fabrication du papier, de textile et de produits cosmétiques. Le Groupe a mis la chimie au service de la nature, car ses produits jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre environnement et dans l'accessibilité à l'énergie. Ils contribuent en cela à porter et à réaliser notre ambition : améliorer la vie quotidienne de chacun, partout dans le monde. Nos procédés de fabrication sont conçus pour minimiser l'impact environnemental de notre activité.

Notre principal monomère est ainsi produit par voie enzymatique à température ambiante et sous pression atmosphérique. Compte tenu de l'ampleur des volumes en jeu ce procédé de catalyse biologique fait de notre Groupe l'un des pionniers de la chimie douce.

Sur tous ces sites industriels, le Groupe s'efforce de réduire en permanence son empreinte environnementale. Ainsi notre consommation unitaire d'eau, de gaz et d'électricité diminue régulièrement par rapport aux volumes produits. Grâce à un suivi rigoureux de leurs rejets, les sites industriels du Groupe mettent en place des actions pertinentes.

Le Groupe utilise l'eau dans ses activités industrielles pour notamment ses procédés de fabrication en milieu réactionnel, le refroidissement des installations de production ou encore le lavage de produits et d'équipement, la production de vapeur. Pour fabriquer une tonne de produits finis, les besoins en eau sont 20% inférieurs aujourd'hui qu'il y a dix ans.

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Nos nombreuses actions entreprises depuis plusieurs années en matière de Développement Durable, en particulier dans le domaine environnemental, social et économique (bilan énergie, bilan carbone, rapport Développement Durable, bilan social) sont étroitement liées à notre activité.

Notre politique en matière de Développement Durable et de responsabilité sociétale d'entreprise est fondée sur la poursuite de nos engagements :

- Faire partie des entreprises les plus performantes en matière de sécurité
- Agir en conformité avec la législation et la réglementation environnementale applicable, ainsi que les autres exigences au niveau social et économique
- Réduire au maximum les impacts environnementaux de nos activités, notamment en optimisant nos consommations d'énergie (gaz et électricité)
- Préconiser des actions afin d'éviter la dégradation de l'environnement, limiter notre empreinte carbone et limiter nos besoins en ressources naturelles
- Continuer le suivi des indicateurs d'évaluation de la performance, environnementale, sociale et économique
- Sensibiliser et motiver les salariés et partenaires afin qu'ils exercent leur activité d'une manière responsable
- Prévenir la corruption
- Assurer les formations en adéquation avec les exigences du poste
- Communiquer et informer en interne et en externe sur les impacts de nos activités, notamment au niveau de nos clients pour la bonne utilisation de nos produits et éviter le gaspillage
- Utiliser au mieux nos retours d'expérience pour en faire bénéficier l'ensemble des sociétés du groupe
- Suivre notre baromètre en matière de lutte contre les risques psycho-sociaux et les accidents du travail.

La mise en œuvre de ces engagements requiert une évaluation périodique de nos performances que nous diffusons régulièrement, grâce à des actions de communication et d'information à l'ensemble de notre personnel et de nos partenaires. Dans un souci d'amélioration continue et de prévention, nos objectifs sont périodiquement passés en revue et révisés en prenant en considération les résultats obtenus, les nouvelles connaissances scientifiques, les nouvelles techniques disponibles et les modifications du contexte économique et social.

L'engagement du Groupe en matière de performance environnementale et sociale est pleinement porté par le Président Directeur Général et le Comité exécutif qui comprend aussi les dirigeants internationaux de façon à ce que les dimensions sociales, environnementales et sociétales soient gérées en cohérence par l'ensemble des parties prenantes. En interne,

les politiques relatives aux dimensions environnementales, sociales et éthiques sont validées par les membres du Comité Exécutif qui en assurent la diffusion et surveillent leur application dans tout le Groupe.

Le Directeur de développement durable présente chaque année le contenu de la mission de vérification des données environnementales et sociales aux intéressés.

MÉTHODOLOGIE GLOBALE

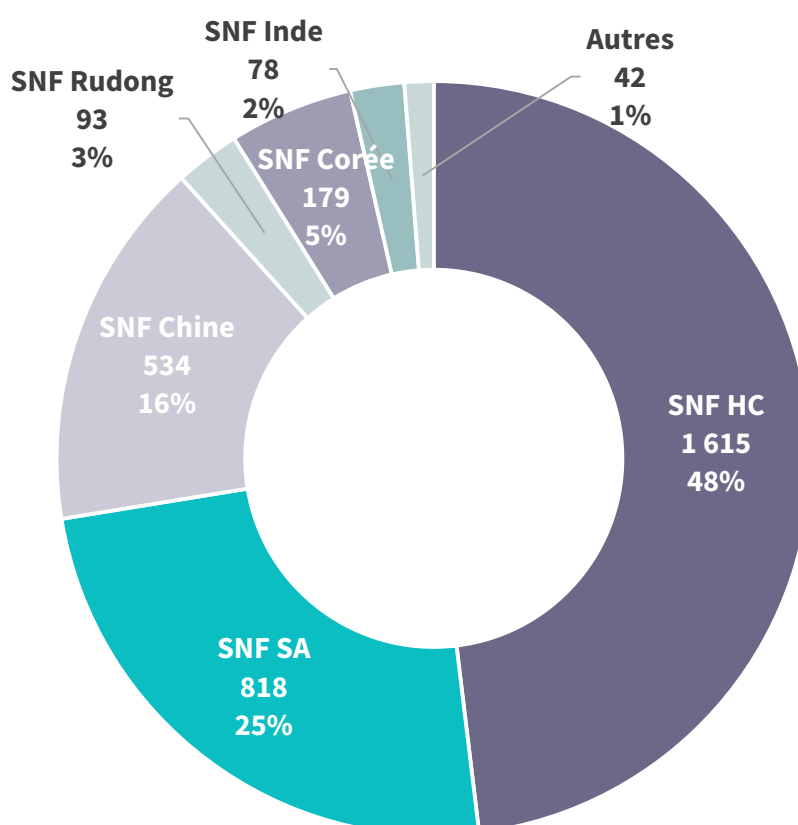
Pour se doter d'un outil de pilotage et pour mesurer l'efficacité de son programme de développement durable, le Groupe met en place un *reporting* de performance ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) avec la désignation d'un responsable pour chaque filiale significative.

Les graphes présentés dans le présent rapport sont réalisés à partir des données cumulées sur les principaux sites de production du groupe SNF.

Les valeurs des différents graphes sont ramenées à la tonne de produits fabriqués par l'ensemble des sites concernés.

Nous avons choisi 2015 comme année de référence et pris une base 100 pour suivre l'évolution de ces valeurs depuis cette année. Les données brutes sur la base desquelles les indices d'évolution sont calculés sont annexées au présent rapport.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 PAR ENTITÉ LÉGALE (M€)



ANALYSE DE RISQUES

MÉTHODOLOGIE

Le groupe a procédé à un examen approfondi des risques d'atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, tant pour le groupe lui-même que pour ses partenaires afin de compléter les mesures de vigilance raisonnables existantes, dans le cadre du devoir de vigilance des sociétés mères.

L'examen de ces risques a été mené en concertation avec les responsables des ressources humaines, Hygiène et sécurité au travail, Environnement, Juridique, Achats, Contrôle et audit interne.

Les risques présentés ci-dessous constituent les principaux risques auxquels le groupe estime être exposé à la date du présent document, tant en interne qu'en externe. Ces risques ont été répartis par catégories, en fonction de leur probabilité ou de l'impact négatif qu'ils pourraient avoir.

Le tableau présenté ci-dessous a été établi par le Comité de suivi et validé par la Direction Générale. Au niveau de la France, la DREAL inspecte nos sites deux fois par an et effectue un contrôle de cohérence de nos indicateurs environnementaux. L'inspection du travail contrôle également les aspects relatifs à la santé et à la sécurité.

Tous les risques présentés ci-dessous sont pertinents au niveau du groupe. Le même niveau d'exigence de sécurité des installations et des hommes est appliqué dans toutes les usines du groupe et ce, même si les réglementations ne sont pas équivalentes partout.

Les thématiques liées à la lutte contre la précarité alimentaire, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'alimentation responsable, équitable et durable et au respect du bien-être animal ont été identifiées comme non pertinentes au regard de l'activité du groupe.

En complément de l'examen des risques effectué en interne, le groupe a fait appel à ECOVADIS afin de réaliser une évaluation des risques clients et fournisseurs en fonction du type et du volume de produits achetés et vendus et des pays dans lesquels ils sont situés. Cette analyse de risque se focalise sur les plans suivants : environnemental, social, éthique et logistique. Les résultats définitifs et les recommandations nous ont été communiqués en juin 2019.

Ces résultats ont permis au groupe d'établir un plan d'action, avec notamment l'évaluation de ses fournisseurs et clients au regard des risques susmentionnés et dans le cadre d'une procédure d'achats responsables.

ANALYSE DE RISQUES

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE
ENVIRONNEMENTAL		
Risques industriels (Classement SEVESO Haut ou équivalent)	Accident industriel majeur pouvant mettre en danger la sécurité des populations environnantes et des salariés du groupe	Système de Gestion de la Sécurité, Analyse des risques, Harmonisation au niveau du groupe de la sécurité process de nos installations Exercices périodiques sur les plans d'urgence internes et externes avec les services de l'état (pompiers, préfecture, DREAL)
Consommation des ressources (eau, gaz, etc.)	Appauvrissement des ressources Rupture d'approvisionnement de nos sites industriels	Politique d'économie d'énergie Sites certifiés ISO14001 Plan d'actions environnementales
Risque de pollution industrielle	Déversement ou émissions substances dangereuses dans l'environnement de façon chronique ou accidentelle	Politique Environnementale Suivi des émissions dans l'eau, dans l'air et la génération de déchets Plan d'actions de réductions des émissions dans l'eau et l'air Installation d'unité de traitement de l'eau et l'air Mise en rétention des sites Récupération des eaux polluées Traitement des eaux polluées Procédure de conduite à tenir en cas de situation d'urgence Sites récents , meilleure technologie disponible dans la conception
SOCIAL		
Risque de non-conformité	Mise en demeure ou sanction pénale non-conformité réglementaire	Veille réglementaire
Risque d'accident du travail	Mauvaise évaluation des risques Défaillance d'analyse de l'analyse risque Accidents du travail ou maladie professionnelle : • Connaissance insuffisante des consignes • Non-respect des consignes • Procédure non mise à jour	Document unique d'évaluation des risques professionnels Mise à jour annuelle de l'évaluation des risques professionnels Enregistrement des actions et mesures de prévention et de maîtrise des risques Formation initiale des nouveaux embauchés Recyclage des titulaires Audits et visites de prévention Analyse de tous les accidents du travail, quelle que soit la gravité (AAA, ASA, AB) Enregistrement de tous les incidents et quasi-accidents Analyse de toutes les maladies professionnelles déclarées

RÉSULTATS

INDICATEURS

Aucun accident industriel au niveau du groupe depuis plus de trente ans

Aucun

Meilleure efficacité énergétique des ateliers de production
Diminution des quantités d'eau de lavage
Optimisation du fonctionnement des utilités
Augmentation des quantités de déchets valorisées
Diminution des quantités de déchets par tonne produite

Valorisation des déchets (valorisation énergétique)
Valorisation des déchets (autre)
Consommation d'eau
Consommation d'électricité
Consommation de gaz naturel

Diminution des rejets de substances dangereuses dans l'eau, l'air par rapport à la tonne produite

Aucune pollution des eaux et du sol

Émissions de CO₂
Émissions de composés organiques volatiles
Rejets d'eaux usées
Rejets dans l'eau présentant une forte demande chimique en oxygène
Rejets dans l'eau de matières en suspension
Rejets dans l'eau d'azote
Émission de poussières
Émission de déchets solides dangereux
Émission de déchets solides non dangereux
Suivi des nappes phréatiques

Être conforme à la réglementation applicable sur le site

% de conformité réglementaire

Réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles

Développement et maintien des connaissances
Culture d'entreprise et implication du personnel
Respect des consignes et procédures H&S
Maintien des procédures et documents à jour
Éviter le renouvellement des accidents du travail
Éviter le renouvellement des maladies professionnelles

% actions DU réalisées
% avancement des formations initiales
% des recyclages réalisés
Diffusion hebdomadaire d'indicateurs sur la sécurité
% audits planifiés réalisés
Nombre d'audits inopinés réalisés
% des accidents du travail analysés
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, sans arrêt et bénins
Taux de gravité des accidents avec arrêt
Nombre de maladies professionnelles déclarées
Baromètre RPS

ANALYSE DE RISQUES

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE
CORRUPTION		
Achats responsables Corruption	Risques d'infractions aux règles applicables en matière de droit de la concurrence et de lutte contre la corruption dans les différents pays dans lesquels le groupe opère. Sanctions civiles et pénales	Code de conduite et d'éthique Évaluation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales par ECOVADIS Formations internes à destination du personnel susceptible d'être confronté à ces risques
DROITS HUMAINS		
Droits de l'homme Conditions de travail	Risque d'employer du personnel dans des conditions de travail et de sécurité insuffisantes et qui ne respectent pas les lois. Sanctions civiles et pénales Image du groupe détériorée	Politique de Responsabilité Sociétale : - Économique : afin de maintenir nos emplois en local et une activité économique de proximité. - Social : pour garantir à nos salariés des conditions de travail optimales. - Environnemental : afin de réduire au minimum l'impact de nos activités sur l'environnement Adhésion au Global compact : communication sur nos actions dans le cadre des objectifs de développement durable du Global compact.

RÉSULTATS

INDICATEURS

Aucun achat n'est classé en risque sévère. Nos achats les plus risqués sont les produits chimiques en raison de leur composante environnementale.

25% de nos ventes sont considérées comme à risque principalement à cause du secteur de nos clients comme les mines ou le pétrole et par rapport à l'environnement et au pays. Mais ceci est fortement pondéré par l'utilisation de nos produits qui sert à traiter les eaux avec la préservation de l'environnement et des ressources en eaux
Nos activités sont potentiellement des secteurs à risque de corruption important. Toutefois 93% de nos fournisseurs sont identifiés avec un risque faible et 75% de nos clients sont considérés avec un risque faible ou moyen.

Cartographie des risques établie par ECOVADIS utilisée comme base de la procédure d'évaluation des intervenants dans la chaîne d'approvisionnement et de vente de nos produits.

Résultats H&S sur les conditions et la sécurité du travail bien meilleurs que les moyennes nationales.
Pas de condamnation pour des non respects de la loi en matière de droits de l'homme et des conditions de travail

Évaluation ECOVADIS sur ce thème.
Audits effectués dans les pays à risque (Inde et Chine)

1/ GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise est assurée par le Conseil d'administration et par la Direction Générale, composé d'un président directeur général et de 4 directeurs généraux délégués.

Le Groupe SNF est une société privée qui a un seul actionnaire représenté par Monsieur René PICH. Le capital du groupe est figé et la valeur des actions est ainsi sans objet. Par ailleurs, le groupe ne distribue aucun dividende.

Dans ce contexte particulier, les intérêts des actionnaires et du management sont indissociés. Les Directeurs Généraux Délégués sont ainsi tous membres du Conseil d'administration. Trois administrateurs sont indépendants et non liés au management.

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Pascal REMY.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires. Leur mandat est d'une durée maximale de 6 ans. Les administrateurs sont rééligibles indéfiniment.

Le Conseil s'est réuni à 8 reprises durant l'exercice 2019. La participation moyenne des administrateurs aux réunions du Conseil est de 91%.

La composition et le fonctionnement du Conseil d'administration sont déterminés par la législation en vigueur ainsi que par les statuts de la société.

1.0. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

- Pascal REMY, Président directeur général,
- René PICH, Directeur général délégué
- René HUND, Directeur général délégué
- Caroline DUMOND, Directeur général délégué
- Cédric FAVERO, Directeur général délégué
- Guy WEISSLEIB, Administrateur
- Philippe LECOINTRE, Directeur administratif et qualité
- Peter NICHOLS, Président de SPCM North America
- Richard SAINT SAUVEUR, Directeur achats Groupe
- François PERIER, Administrateur
- Thierry LEMONNIER, Administrateur
- John PITTMAN, Président de SNF Holding Company

CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2019 DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Thierry LEMONNIER, ancien directeur financier d'AR-KEMA a été nommé en qualité d'administrateur en janvier 2019. Monsieur John PITTMAN, dirigeant opérationnel de SNF HC, a été nommé en qualité d'administrateur en juin 2019.

1.2. INFORMATIONS SUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascal REMY est Président Directeur Général depuis novembre 2010. Depuis décembre 2005, M. REMY était directeur général adjoint et membre du Conseil d'administration. M. REMY a 25 ans d'expérience dans l'industrie chimique et le traitement de l'eau, il a été senior vice-président de NALCO (qui fait maintenant partie d'ECOLAB) et président de DEGREMONT (SUEZ). Avant de rejoindre le groupe, M. REMY était associé dans un fonds d'investissement basé à Chicago. Il est diplômé du M.I.T., de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

René PICH est diplômé en chimie de l'Institut de Chimie et Physique Industrielle (Lyon). Il a commencé sa carrière en tant que chercheur en polymérisation chez RHODIACETA puis STREICHENBERGER avant d'être nommé directeur technique polyacrylamide de British Petroleum. En 1978 avec le rachat de l'activité flocculants de W.R. Grace, M. PICH est devenu président directeur général jusqu'en 2010, il exerce depuis la fonction de directeur général délégué.

René HUND est diplômé de l'École Supérieure de Chimie Industrielle (Lyon). Il a rejoint la SNF en 1985 en qualité de chercheur afin de développer les applications papier des polymères. Après le lancement de la ligne de production de poudres dans l'une des filiales du groupe, CHEMTALL, située aux États-Unis, il est devenu Directeur Technique International en 1995. En 2003, M. HUND a été nommé directeur technique général groupe et directeur général de SNF SA, France. Il est directeur général délégué de SPCM et membre du Conseil d'administration.

Cédric FAVERO est diplômé de l'Institut Textile et Chimique – ITECH et de l'Université Claude Bernard – UCBL (Lyon, 1998). Il a rejoint la SNF en 1999 en tant que chercheurs en monomères et coagulants pour le traitement de l'eau. Après le lancement des usines de Saint Avold (France) et Pearlinton (USA), M. FAVERO a centré ses axes de recherche sur de nouvelles technologies de polymères et de polymérisation dans le domaine du gaz et du pétrole, les applications de spécialités et la chimie organique des monomères et produits chimiques pour les mines.

M. FAVERO est devenu responsable de la recherche et développement en 2005, a rejoint le Conseil d'administration en 2012 et il est actuellement directeur général délégué.

Caroline DUMOND est diplômée en ingénierie de l'École Polytechnique Féminine. Elle a occupé de nombreux postes d'ingénieur et de directeur de production, dont Air Liquide / GIE. Elle est directeur général délégué de SPCM et membre du Conseil d'administration. Elle est la fille de René PICH.

Peter NICHOLS est diplômé de l'Université de Toronto. Il a rejoint Allied Colloids en 1975, société pour laquelle il a travaillé pendant 15 ans et dont il est devenu directeur général. Avec l'accord de libre échange américain, il a joué un rôle essentiel dans la création d'Allied Colloids Americas et a été nommé président et membre du comité exécutif mondial. M. Nichols a rejoint SNF Holding Company en 1999 en qualité de président et a rejoint le conseil d'administration de SPCM en 2008.

Philippe LECOINTRE est diplômé de l'Institut de Chimie et Physique Industrielle (Lyon). Il a rejoint SNF en 1991 et a œuvré à la mise en œuvre du système de qualité ISO 9001. Il a été nommé directeur administratif et qualité en 2006 et a rejoint le Conseil d'administration en 2007.

Richard SAINT-SAUVEUR est diplômé de l'ESC Lille et détient un MBA obtenu à HEC. Il a 40 ans d'expérience dans l'industrie chimique et a occupé des fonctions techniques, commerciales et managériales dans les sociétés ROQUETTE, LAFARGE, ORKEM et ELFATOCHEM. Il a été directeur de l'unité acrylique chez ELFATOCHEM avant de rejoindre SNF en 1999 en qualité de directeur achats du groupe. Il est actuellement président de SNF KOREA et gère les activités de la zone du sud-est asiatique. Il a été nommé membre du Conseil d'administration en 2011.

Guy WEISSLEIB a occupé de nombreux postes jusqu'en 1996, de responsable de comptes à co-directeur général de DOW CHEMICALS France. Depuis 1996, il gère les activités acrylamide pour SNF SA. Il est membre du Conseil d'administration.

François PERIER est un investisseur, membre de l'ENEA (société de consulting en France) et conseil de la banque d'investissement BDA. Depuis 2001, il a occupé différentes fonctions dans des entreprises chimiques (CABB en Allemagne, ELIOKEM en France). De 1983 à 2001, il a occupé différentes fonctions de direction au sein de la branche chimique d'ELF, devenue ARKEMA. M. PERIER est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris.

Thierry LEMONNIER est diplômé de l'École Nationale Supérieure de Géologie (Nancy) et de l'Université de Stanford. Il a commencé sa carrière chez TOTAL en 1979, société pour laquelle il a occupé plusieurs postes jusqu'en 2006, dont les postes de directeur financier de la branche raffinage de 1993 à 1999 et de directeur financier de la branche chimie de 2001 à 2006. Il a été directeur financier du groupe ARKEMA et membre de son comité exécutif de 2006 jusqu'à sa retraite fin 2018. Il a été nommé membre du Conseil d'administration de SPCM SA en 2019.

John PITTMAN est diplômé de l'Institut de technologie de Géorgie (USA) et a un MBA obtenu à l'Université de Floride. Il possède près de 30 ans d'expérience dans l'industrie chimique. Il a commencé sa carrière chez VININGS (KEMIRA), société pour laquelle il a occupé plusieurs postes, devenant directeur commercial monde sur les marchés des mines, du pétrole et du gaz. Il a ensuite rejoint SOLVAY USA en qualité de directeur de zones pour le marché gaz et pétrole. Il travaille depuis 2017 pour le groupe SNF. Il est actuellement président de SNF Holding Company et a été nommé membre du Conseil d'administration de SPCM SA en 2019.

1.3 POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et décide des opérations majeures. Il veille ensuite à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il veille également aux développements stratégiques du Groupe et examine régulièrement les opportunités et les risques notamment financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

Il désigne les dirigeants mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de la stratégie et contrôle la mise en œuvre de celle-ci.

COMPÉTENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	CHIMIE 100%	INTERNATIONAL 67%	CEO 50%	FINANCE 33%	RSE 25%
Pascal REMY	●	●	●	●	
René PICH	●	●	●		
René HUND	●		●		●
Caroline DUMOND	●			●	●
Cédric FAVERO	●	●			
Guy WEISSLEIB	●	●			
Philippe LECOINTRE	●			●	●
Peter NICHOLS	●	●	●		
Richard SAINT-SAUVEUR	●	●			
François PERIER	●	●			
Thierry LEMONNIER	●		●	●	
John PITTMAN	●	●	●		

2/ NOTRE POLITIQUE SOCIALE

2.0. POLITIQUE

Les femmes et les hommes du Groupe, uniques par leur savoir faire, leur métier, leur nationalité, leur rôle et leur personnalité constituent ensemble une collectivité et une communauté.

La politique sociale du groupe est orientée autour de deux préoccupations :

- Le développement individuel de ses collaborateurs
- Le développement social par des actions centrées sur l'amélioration des conditions collectives de travail.

Le succès du Groupe est indissociable de ses 6 600 collaborateurs répartis dans environ 80 pays qui participent chacun à leur niveau, à son développement et à sa performance qui place le groupe comme leader mondial dans sa spécialité.

La politique des ressources humaines du groupe SNF vise à encourager le développement de ses salariés en leur offrant la possibilité d'évoluer au sein d'un groupe innovant et mondial et à attirer et garder les meilleurs talents. Cet objectif implique un environnement social offrant de bonnes conditions de travail et un traitement équitable en toutes circonstances.

Cette politique repose sur des actions de développement individuel et sur des actions centrées sur les conditions collectives de travail.

Le développement individuel comprend le recrutement, la formation et les parcours de carrière. Il a pour finalité le renforcement des compétences et des savoir-faire de chacun. Pour cela, la politique de gestion de carrière permet de construire des parcours professionnels renforçant l'expertise des salariés et aussi celle du Groupe. La politique de formation complète ces actions en apportant les connaissances théoriques nécessaires et nouvelles pour l'évolution des différents métiers.

Les actions centrées sur les conditions collectives de travail, s'inscrivent dans une logique de progrès permanent. Elles incluent toutes les actions d'amélioration de l'environnement de travail et de la prévention pour la santé et la sécurité des salariés. Elles s'attachent également à établir un climat social de bonne qualité pour prévenir les conflits par la qualité de l'écoute interne et du dialogue social et en veillant à renforcer la diversité des origines, des profils et de formation des collaborateurs du Groupe qui de plus veille au respect des textes constitutifs, traités, conventions, lois et règlements en vigueur dans les pays ou territoires où il exerce ses activités.

2.1. EMPLOI ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Par sa politique de ressources humaines, le Groupe s'attache à offrir à ses salariés des perspectives et opportunités de carrière variées, notamment en favorisant les mutations entre filiales et activités et en développant leurs compétences.

Le tableau ci-dessous détaille pour les quatre dernières années : l'effectif total et la répartition des salariés par zone géographique genre et âge, qualification, l'évolution des recrutements et le nombre d'heures travaillées annuellement et par salarié.

Il ne concerne que les sociétés significatives du groupe. Chaque société comptabilise dans ses effectifs toute personne qui lui est rattachée par un contrat de travail sans comptabiliser les stagiaires et les intérimaires.

La politique de recrutement vise à doter le groupe des meilleures compétences pour accompagner son développement. Dans la perspective d'un enrichissement permanent de ses recrutements, le Groupe entretient des relations privilégiées avec les meilleures filières de formation pour l'ensemble de ses métiers.

A cet effet, le Groupe organise des visites de sites en relation avec les universités, les écoles cibles d'ingénieurs et les établissements d'enseignement technique, avec de nombreuses possibilités de stages, de contrats d'apprentissage.

Dans tous les pays, le Groupe pratique des durées de travail conformes aux exigences légales et professionnelles. Les salariés sont employés à plein temps et dans une moindre mesure à temps partiel, principalement à la demande de certains.

En cas de surcroît d'activité ou de difficultés particulières, le Groupe peut recourir conformément à la législation locale applicable à des contrats à durée déterminée, aux heures supplémentaires, à des sous-traitants ou encore à des intérimaires.

TABLEAUX DES EFFECTIFS

EFFECTIFS PAR PAYS	2016	2017	2018	2019
SNF France	1 118	1 201	1 281	1 394
SNF Chine	752	781	799	850
SNF Corée	145	150	147	156
SNF Inde	132	139	143	152
SNF USA	1 469	1 775	1 936	2 020

EFFECTIFS PAR GENRE	2016		2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
SNF France	107	1 011	116	1 085	133	1 148	144	1 250
SNF Chine	240	512	254	527	277	522	316	534
SNF Corée	11	134	12	138	12	135	14	142
SNF Inde	2	130	2	137	2	141	2	150
SNF USA	234	1 235	284	1 491	343	1 593	353	1 667

EFFECTIFS PAR CSP	2016		2017		2018		2019	
	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé
SNF France	478	640	533	668	560	721	626	768
SNF Chine	157	595	160	621	155	644	198	652
SNF Corée	36	109	40	110	39	108	70	86
SNF Inde	27	105	39	100	31	112	35	117
SNF USA	489	980	567	1 208	606	1 330	669	1 351

EFFECTIFS PAR ÂGES	2016									
	Femmes					Hommes				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
SNF France	11	17	31	30	18	64	151	291	320	185
SNF Chine	7	62	89	80	2	19	91	220	174	8
SNF Corée	2	6	3	0	0	7	21	34	61	11
SNF Inde	0	1	1	0	0	12	26	58	26	8
SNF USA	2	23	77	59	73	25	132	306	330	442

EFFECTIFS PAR ÂGES	2017									
	Femmes					Hommes				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
SNF France	14	12	36	33	21	74	163	312	323	213
SNF Chine	9	44	100	100	1	24	72	223	198	10
SNF Corée	0	9	3	0	0	6	24	35	61	12
SNF Inde	0	1	1	0	0	7	22	69	31	8
SNF USA	15	46	88	64	71	101	213	370	352	455

EFFECTIFS PAR ÂGES	2018									
	Femmes					Hommes				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
SNF France	12	15	47	36	23	70	178	342	328	230
SNF Chine	12	29	116	117	3	20	53	205	222	22
SNF Corée	1	7	4	0	0	1	22	39	53	20
SNF Inde	0	1	1	0	0	3	23	74	28	13
SNF USA	30	61	115	65	72	151	239	388	369	446

EFFECTIFS PAR ÂGES	2019									
	Femmes					Hommes				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
SNF France	15	17	48	39	25	65	194	381	351	259
SNF Chine	7	26	134	141	8	16	43	196	248	31
SNF Corée	0	1	5	0	1	1	22	44	45	30
SNF Inde	0	1	1	0	0	9	23	77	26	15
SNF USA	30	79	68	108	68	143	469	255	413	387

2.2. RELATIONS SOCIALES

Le groupe s'engage à respecter les libertés fondamentales de ses salariés, telles que le droit d'association et d'expression, à protéger la confidentialité des données personnelles de ses employés et à respecter leur vie privée comme défini dans son code de conduite et d'éthique des affaires.

Parmi les principes et droits fondamentaux au travail, la liberté syndicale et la négociation collective sont un facteur de progrès social dont le Groupe favorise la mise en place partout où il est implanté. Ainsi, au-delà du respect des dispositions légales et réglementaires des pays où il exerce son activité, le Groupe facilite la création de représentation des salariés afin de mettre en œuvre tout dispositif approprié de négociation collective. Dans les pays où la législation ne prévoit pas de représentants du personnel, des instances peuvent être créées localement.

Dans le cadre de sa politique sociale, le Groupe développe un dialogue permanent avec les représentants du personnel au niveau de l'ensemble des entités le constituant dans le respect des particularités culturelles et législatives locales. Le groupe recherche un dialogue direct avec les salariés que ce soit directement ou sous forme d'enquêtes internes ou par la voie des représentants du personnel. Les négociations collectives se déroulent en fonction des spécificités nationales en matière de représentation du personnel et en fonction du cadre légal. Le Groupe mène une politique de négociation qui per-

met l'amélioration du statut social des salariés en corrélation avec le développement du Groupe et le contexte macro-économique.

Les principaux thèmes de négociation sont relatifs à la rémunération globale (salaires, prévoyance, frais de santé, épargne salariale et autres avantages sociaux) à la gestion des emplois et compétences, à la qualité de vie au travail, à la sécurité et la santé au travail.

Pourcentage de salariés du Groupe des filiales représentatives bénéficiant d'une représentation du personnel et /ou d'une représentation syndicale :

- France : 100%
- États-Unis : 35,5%
- Chine : 98%
- Corée : 53%
- Inde : 0%

2.3. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Dans la conduite de ses opérations, le Groupe place la sécurité et la protection de la santé et de l'environnement au centre de ses priorités. Le groupe s'est ainsi engagé dans la démarche *Responsible-Care* sur l'ensemble de ses sites, une démarche volontaire de l'industrie chimique pour la gestion responsable des activités et des produits, fondée sur une dynamique de progrès continus.

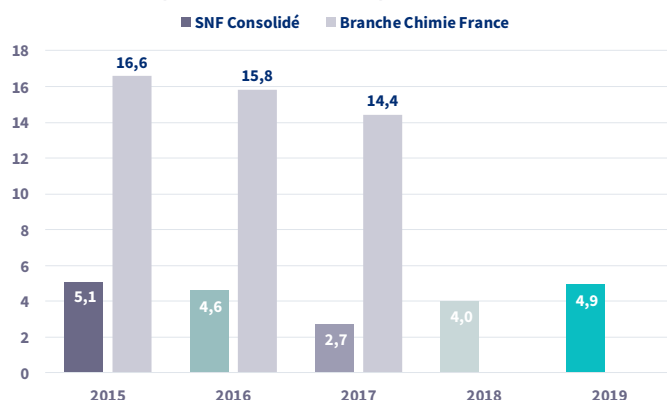
Le groupe SNF place la santé et la sécurité de son personnel au centre de ses valeurs et considère que tous les accidents du travail sont évitables. Dans une démarche de prévention et d'amélioration continue, le Groupe s'engage à assurer de bonnes conditions de travail pour chacun, notamment grâce aux analyses de risques santé et sécurité au poste de travail et à l'analyse de la typologie des accidents.

Le Groupe a le même niveau d'exigence en matière de sécurité pour le personnel des entreprises extérieures intervenant sur ses sites industriels que pour ses propres collaborateurs. Ainsi, l'ensemble de ces personnes participe systématiquement aux actions de sensibilisation au développement de la culture sécurité et aux démarches et programme sécurité du Groupe.

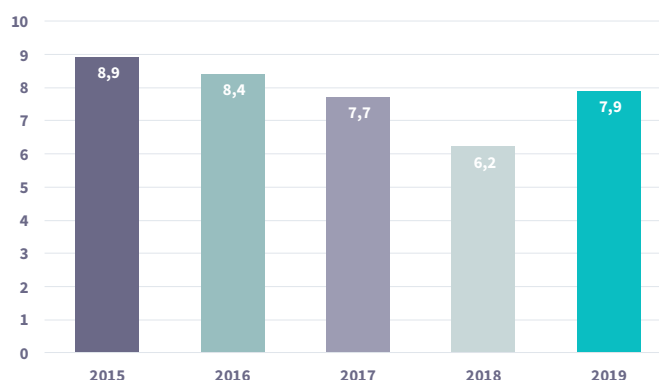
Le suivi des performances sécurité du Groupe intègre ainsi le taux des accidents du personnel du Groupe et des entreprises extérieures. Par ailleurs, le Groupe a fait de la prévention de la pénibilité un axe prioritaire avec la mise en place d'un programme dédié comprenant depuis plusieurs années, l'ergonomie au poste de travail. Le bien-être et la qualité de vie au travail constituent également un axe important de la protection de la santé du personnel.

L'approche comportementale représente un axe majeur de la maîtrise et de la prévention des risques. Le développement d'une culture sécurité qui conduit chacun à prendre conscience de sa responsabilité et de l'importance de son comportement est au cœur de la démarche du groupe. Pour développer une culture sécurité partagée par tous, le Groupe s'appuie sur différents outils.

Taux de fréquence d'accident avec arrêt par million d'heures travaillées



Nombre total d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées



2.4. FORMATION

SNF s'est engagée à mettre en place des conditions de travail favorisant le développement personnel et professionnel de ses employés et leur proposer les outils appropriés qui les aideront à atteindre cet objectif et à améliorer leurs performances.

Le Groupe pratique à l'échelle mondiale des entretiens individuels annuels qui sont l'occasion de fixer les objectifs de l'année et de réfléchir avec la hiérarchie aux souhaits d'évolution du salarié.

L'échange entre salariés et managers sert aussi à faire le point sur les formations accomplies et, à partir de cette analyse, à définir les formations de l'année à venir pour compléter les savoirs et compétences du salarié. Toutes les catégories d'employés en bénéficient. Les entretiens avec les gestionnaires de carrière permettent de faire le point sur le parcours professionnel du salarié, ses attentes et les métiers du Groupe vers lesquels il pourrait évoluer.

La formation professionnelle concerne chaque salarié, quel que soit son métier, son niveau de responsabilité et son âge. Elle permet d'acquérir ou de développer les compétences nécessaires à l'exercice du poste, de faciliter l'évolution vers un nouveau poste et de répondre aux attentes de l'entreprise en termes d'expertise technique ou de pratique managériales. En conséquence tous les salariés ont accès à la formation, pendant la durée de leur parcours professionnel.

Des programmes spécifiques de formation professionnelle sont destinés aux salariés avec pour ambition de renforcer les compétences des collaborateurs dans les domaines de la sécurité, de la santé, de l'environnement, des métiers du Groupe ou encore du management.

FORMATION (nombre d'heures)	2016	2017	2018	2019
SNF France				
Total	43 654	49 124	52 541	52 735
Total par employé	39	41	41	38
Total des heures de formation HSE	10 233	11 100	9 067	13 480
SNF Chine				
Total	60 317	49 278	31 087	42 867
Total par employé	80	63	39	50
Total des heures de formation HSE	31 963	28 053	22 792	32 481
SNF Corée				
Total	4 209	4 570	5 135	4 365
Total par employé	29	30	35	28
Total des heures de formation HSE	2 175	3 078	3 730	2 265
SNF Inde				
Total	1 302	2 023	2 721	3 248
Total par employé	10	14	19	21
Total des heures de formation HSE	1 060	1 635	2 217	2 680
SNF USA				
Total	68 589	160 541	152 246	197 660
Total par employé	47	90	79	98
Total des heures de formation HSE	57 137	148 439	139 246	183 472

2.5. GESTION DE CARRIÈRE

La gestion de carrière est l'axe principal du développement des ressources humaines du Groupe. Elle permet de diversifier les expériences des salariés dans le cadre de leur parcours professionnel et ainsi d'assurer un enrichissement régulier de leurs compétences, essentiel au développement du groupe.

La fonction gestion de carrière remplit ainsi une double mission :

- S'assurer que l'entreprise dispose aujourd'hui et à moyen terme des compétences dont elle a besoin pour mener à bien son développement
- Accompagner les salariés dans la construction de leur parcours professionnel ; il s'agit de leur permettre d'accroître leurs compétences et de mettre en œuvre leurs projets en fonction des possibilités et des opportunités au sein du Groupe.

La politique de gestion de carrière au sein du Groupe est adaptée à chacune des entités du groupe au regard des normes et des besoins propres.

Ces principes sont les suivants :

- Donner à chaque collaborateur les moyens d'être le pilote de sa carrière et lui apporter le soutien nécessaire à chaque étape
- Mener une politique de promotion interne volontariste
- Repérer et développer les potentiels afin de favoriser la prise de responsabilité ainsi que l'évolution professionnelle
- Favoriser la mobilité fonctionnelle
- Permettre à chacun de progresser, d'enrichir son expérience et ses connaissances.

2.6. ÉCOUTE ET DIALOGUE

Le groupe s'attache à développer l'écoute et la concertation vis-à-vis des salariés que ce soit directement sous forme d'enquêtes internes ou par la voie des représentants du personnel.

De plus dans le cadre de la politique contractuelle de nombreux accords collectifs ont été conclus, surtout en France. En dehors de la France, les négociations collectives se déroulent en fonction des spécificités nationales en matière de représentation du personnel et en fonction du cadre légal.

Le Groupe mène une politique de négociation qui permet l'amélioration du statut social des salariés en corrélation avec le développement du groupe et le contexte macro-économique.

Les principaux thèmes de négociation en 2019 sont relatifs à la rémunération globale (salaires, prévoyance, frais de santé, épargne salariale et autres avantages sociaux), à la gestion des emplois et des compétences, à la qualité de vie au travail, à la sécurité et la santé au travail, à l'égalité professionnelle et à la diversité, ainsi qu'au dialogue social.

2.7. DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES, ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Dans le cadre de sa politique de non-discrimination et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité, le Groupe lutte de façon permanente contre les discriminations de tous ordres, encourage la diversité qui est un atout pour son activité mondiale et recrute ses collaborateurs uniquement en fonction de ses besoins et de leurs qualités propres tels que défini dans son code de conduite et d'éthique des affaires.

L'égalité professionnelle constitue avec la prévention des discriminations en général un axe fort de la politique de ressources humaines du Groupe. Il veille donc en particulier à assurer l'égalité professionnelle hommes /femmes, favoriser l'insertion de salariés en situation de handicap et respecter le principe de non-discrimination en matière d'âge et de nationalité.

Pour cela le Groupe s'appuie sur des définitions de poste afin de préserver l'égalité et la cohérence métier, ainsi que sur une politique de recrutement fondée sur le critère unique de la compétence du profil au poste.

La diversité est très importante pour le groupe quant aux performances de ses équipes et d'attraction des talents. Pour renforcer son image le groupe poursuit deux objectifs dans ce domaine pour accroître la part des femmes et des collaborateurs de nationalité non française dans l'encadrement managérial et les dirigeants.

En conséquence le Groupe s'engage à développer les compétences et savoir-faire locaux et à privilégier l'emploi local à tous les niveaux, jusqu'aux équipes de Direction.

Le groupe veille à ce que les femmes bénéficient des mêmes opportunités d'évolution de leur carrière que leurs homologues masculins, ainsi qu'une politique d'égalité professionnelle et salariale. Pour cela le Groupe s'est donné pour mission de :

- Renforcer le principe de non-discrimination dans l'accès à l'emploi
- S'assurer du principe d'égalité des rémunérations
- Favoriser et faciliter les parcours professionnels
- Promouvoir les femmes au niveau des cadres dirigeants.

En France, un accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la diversité a été conclu le 2 juillet 2019 avec révision en 2022 ; cet accord concerne essentiellement le recrutement et l'intégration, la rémunération et la promotion, l'accès aux formations et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Le Groupe continue à renforcer sa politique en faveur du recrutement et de la promotion des femmes.

Aux États-Unis, le Groupe s'attache à offrir les mêmes opportunités de carrière à ses employés, basées sur le mérite, les qualifications et compétences. Cette politique s'applique tant en ce qui concerne le recrutement que les affectations de postes et tous autres événements affectant le contrat de travail. Elle est inscrite dans le *Employee-Handbook* remis à chaque salarié.

En Chine, le groupe s'assure de l'absence de discrimination basée sur l'origine ethnique, le genre, l'âge ou la nationalité, conformément à la réglementation. En cas de discrimination ou de harcèlement, les ressources humaines ont mis à disposition des employés des moyens d'alerte et de traitement immédiatement de toute plainte éventuelle. Dans la province du Jiangsu, un règlement spécial en matière de protection des femmes au travail est appliqué.

En Corée, sur le fondement de la législation applicable aux sociétés, le groupe proscrit toute discrimination entre les employés, quel que soit leur statut ou leur incapacité éventuelle. Des formations sont également régulièrement organisées en lien notamment avec la prévention des risques de harcèlement sur le lieu de travail.

En Inde, le Groupe s'attache à se conformer strictement aux lois anti-discrimination en vigueur et a mis en place une politique de non-discrimination inscrite dans son manuel d'administration afin d'assurer aux employés les mêmes opportunités professionnelles, basées sur le mérite, les qualifications et compétences.

3/ NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

3.1. POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Les produits du Groupe contribuent à préserver les ressources naturelles. De même nos procédés de fabrication sont conçus pour minimiser l'impact environnemental de notre activité. Notre principal monomère est ainsi produit par voie enzymatique à température ambiante et sous pression atmosphérique. Compte tenu de l'ampleur des volumes en jeu ce procédé de catalyse biologique fait de notre Groupe l'un des pionniers de la chimie douce.

Sur tous ses sites industriels, le Groupe s'efforce de réduire en permanence son empreinte environnementale. Ainsi notre consommation unitaire d'eau, de gaz et d'électricité diminue régulièrement par rapport aux volumes produits. Grâce à un suivi rigoureux de leurs rejets, les sites industriels du Groupe mettent en place des actions pertinentes.

Tous nos sites industriels inclus dans le périmètre du présent rapport ESG sont certifiés ISO 14001.

3.2. POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

Le Groupe mène une politique active de maîtrise et de réduction de l'impact de ses activités sur les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau et la production de déchets.

Dans ce cadre, les rejets de substances sont identifiés et quantifiés par type de rejets, de façon à mettre en œuvre des mesures adaptées pour les maîtriser en conformité avec les réglementations dans les pays où le Groupe opère. La réduction des émissions des sites industriels du Groupe passe ainsi par

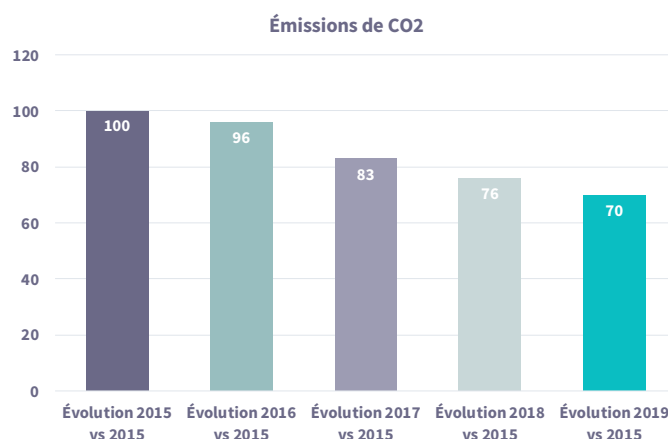
l'optimisation de leur consommation de matières premières, d'énergie et de ressources naturelles permettant ainsi de réduire les rejets et la production de déchets. Elle passe également par des améliorations apportées aux unités de production et des modifications de procédés, grâce à de nouveaux savoir-faire et de brevets.

3.2.1. ÉMISSIONS DANS L'AIR

Le Groupe s'efforce de limiter le plus possible ses émissions des composés les plus polluants, à savoir les gaz à effet de serre (GES), les composés organiques volatils (COV), les substances responsables de l'acidification de l'air (oxyde d'azote, dioxyde de soufre) et les poussières.

Pour chacun des exercices 2019, 2018, 2017, 2016 les évolutions des émissions directes quantifiées de GES sont présentées dans le graphique ci-après par rapport à 2015.

Pour réduire son impact sur le réchauffement de la planète, le Groupe a engagé un ensemble d'actions parmi lesquelles, la mise en place d'un dispositif de traitement de ses émissions dans la plupart de ses usines, la mise en place de programmes d'optimisation des groupes froids et le remplacement des chaudières par des équipements plus performants.



Émissions de composés organiques volatils (COV ou VOC)

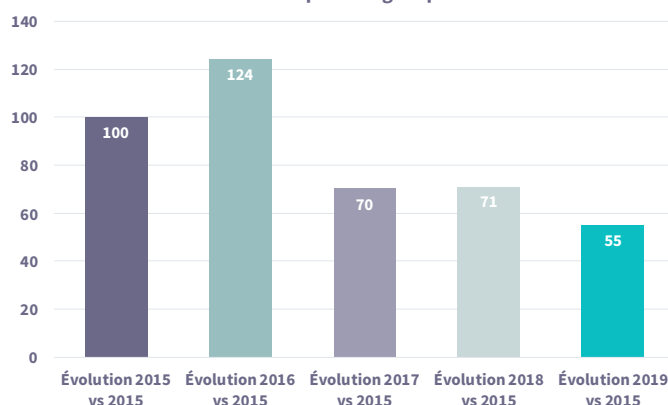
Les usines du Groupe mènent diverses actions pour réduire leurs émissions de COV générées par les solvants utilisés pour la lubrification ou comme additifs, par :

- La collecte et le traitement des effluents qui en contiennent (la technique la plus utilisée repose sur l'installation d'un oxydateur thermique et le lavage d'événements)
- Des campagnes régulières de recherche de fuites et la suppression des émissions identifiées
- La substitution d'un solvant utilisé pour la lubrification par un autre moins volatil.

Le Groupe diminue également ses émissions de substances concourant à l'acidification de l'air par :

- L'utilisation dans les chaudières de combustibles à basse ou très basse teneur en soufre ou de gaz naturel à la place du fioul
- La mise en place de nouvelles technologies de brûleurs à basse teneur en oxyde d'azote.

Émissions de Composés Organiques Volatiles



3.2.2. REJETS DANS L'EAU

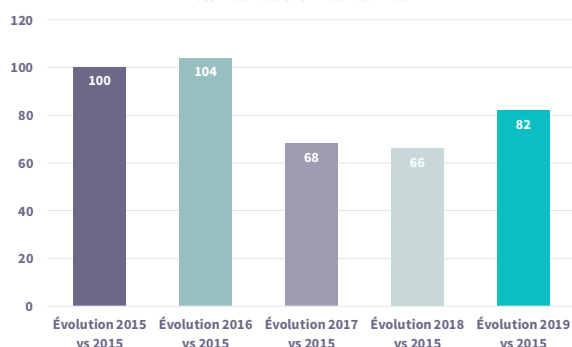
La réduction par le Groupe de ses rejets dans l'eau constitue une partie importante de ses objectifs environnementaux, en particulier pour les effluents présentant une forte demande chimique en oxygène (DCO) et les rejets de matières en suspension (MES).

Le Groupe recherche une optimisation permanente de l'usage de l'eau et de l'efficacité de son traitement, de la conception initiale à l'exploitation quotidienne des installations par du recyclage et par l'utilisation de technologies de pointe et le développement de solutions innovantes.

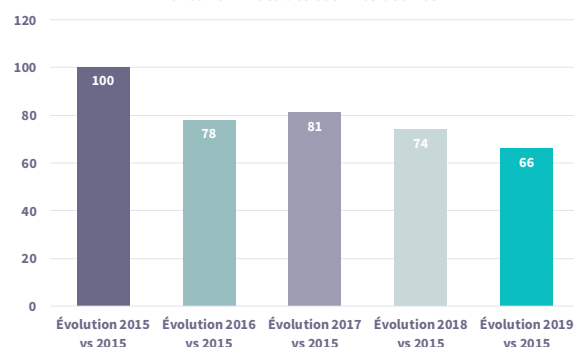
Il veille aussi à la conformité avec les lois et règlements applicables à tous ses sites ou la prise en compte des projets d'évolution comme en Europe le BREF (*Best Available Techniques Référence*) et le CWW (*Common Waste Water*), ainsi que la recherche de mise en œuvre de prétraitement des effluents pour alléger la charge en DCO envoyée vers les stations de traitement des eaux de rejet.

Le Groupe veut limiter l'utilisation des traitements chimiques dans les tours de refroidissement en privilégiant un traitement avec des ultra-violets et l'eau oxygénée sur la plupart de ses sites industriels.

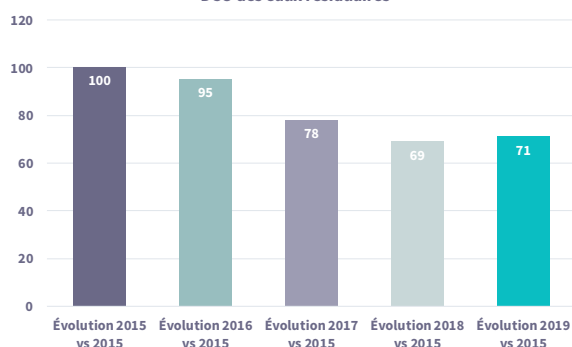
Volumes des eaux résiduaires



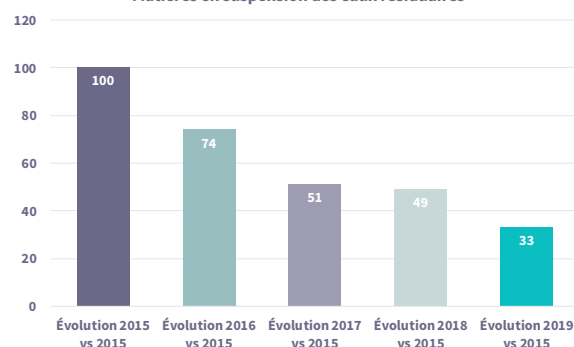
Teneur en Azote des eaux résiduaires



DCO des eaux résiduaires



Matières en suspension des eaux résiduaires

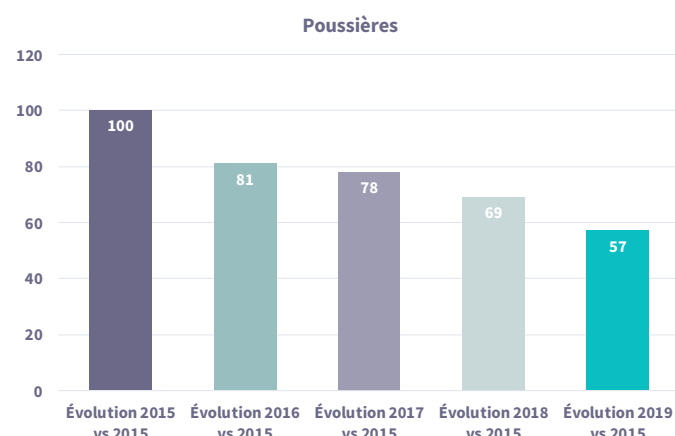
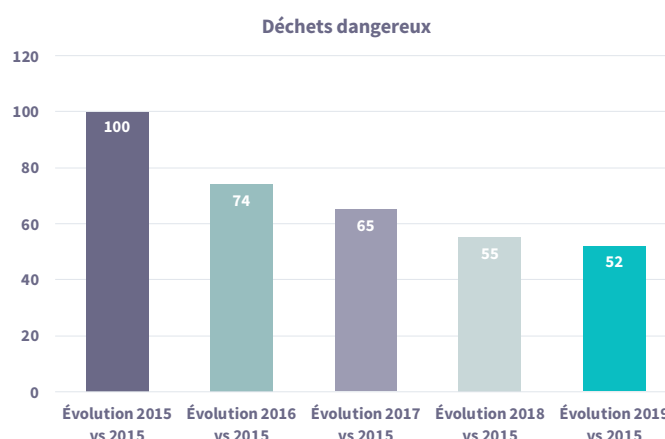
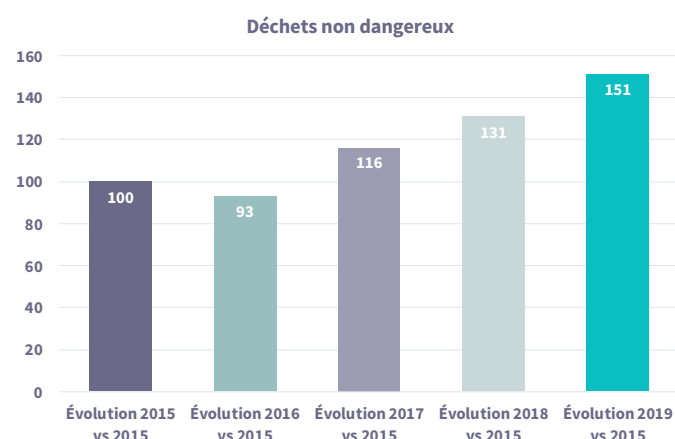


3.2.3. DÉCHETS, RECYCLAGE ET RÉUTILISATION

Les productions de déchets résultent des activités industrielles du Groupe qui veille néanmoins à les maîtriser à tous les stades de son activité et quand cela est possible à rechercher des filières de valorisation ou de recyclage.

Le groupe s'efforce :

- De réduire ses déchets à la source, par la conception de produits et de procédés générant le moins de déchets possibles
- De recycler ses déchets en filière produits, en conformité avec la réglementation REACH
- De transformer autant que possible ses déchets en énergie, notamment comme combustibles de substitution dans les chaudières, à la place de combustibles traditionnels
- De procéder au recyclage des solvants et à l'optimisation des cycles de nettoyage
- D'installer des filtres pour réduire les volumes de boues.



3.2.4. NUISANCES SONORES ET AUTRES

La prise en compte par le Groupe des nuisances liées à ses activités vis-à-vis des riverains situés à proximité de tous ses sites industriels constitue une priorité de la politique environnementale du Groupe.

Chaque année, des aménagements visant à réduire ces nuisances sont réalisés notamment par des améliorations de filtres.

Dans le cadre de la réduction du bruit des améliorations sont constamment apportées aux dispositifs de protection sonore notamment au niveau des tours à faible émission sonore, mise en place de silencieux sur les compresseurs d'air et les groupes froids.

Les activités de production ou autres sont réalisées dans des bâtiments fermés limitant les émissions sonores.

Le Groupe a également mis en place une communication en temps réel avec ses parties prenantes sur tout événement ayant un impact sonore, visuel ou olfactif vis-à-vis de l'extérieur de ses sites industriels. En outre, les sites ont pour la plupart été pourvus d'un système d'écoute des plaintes des riverains afin de pouvoir autant que possible, prendre celles-ci en compte et diminuer les nuisances. Après étude de ces plaintes, des plans d'actions sont mis en place en liaison avec les autorités locales.

3.2.5. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

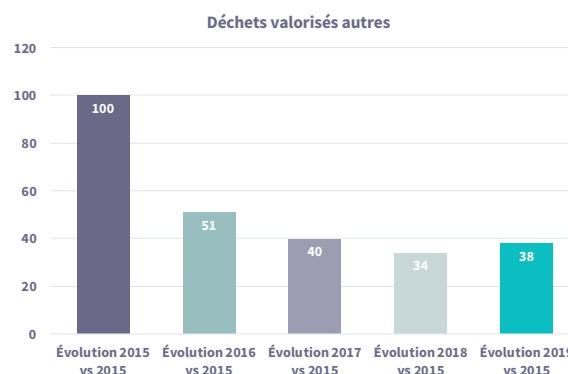
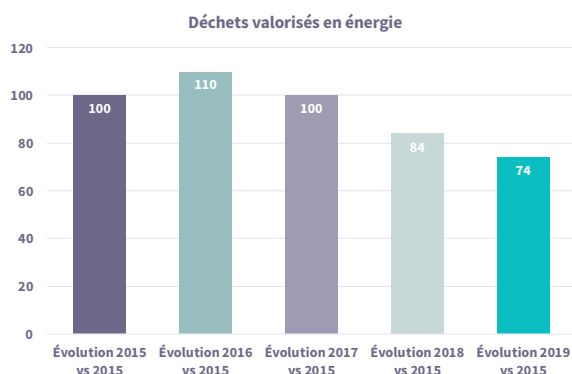
La réduction des impacts environnementaux des sites industriels du Groupe consiste à optimiser le recours aux matières premières, à l'énergie et aux ressources naturelles comme l'eau. Ainsi dès leur conception, les nouvelles unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et des équipements.

De même le Groupe porte une attention particulière aux conditions opératoires de ses fabrications et réalise divers investissements de développement et de maintien, afin de réduire la consommation d'eau, de ressources énergétiques et de matières premières des sites industriels du Groupe

3.2.5.1. CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

SNF souhaite apporter sa contribution à une consommation optimisée des matières premières non renouvelables utilisées dans ses processus de fabrication. Ainsi le Groupe recycle les produits non conformes dans d'autres fabrications pour faire en sorte qu'un déchet devienne lui-même matière première d'une autre fabrication.

Les sites d'extraction de minerais se situent souvent dans des lieux isolés, en altitude ou en zone désertique, donc pauvres en eau ; les produits du Groupe permettent de réduire les besoins en eau de l'industrie minière et permettent d'optimiser le processus d'extraction et d'en limiter l'impact environnemental.



3.2.5.2. CONSOMMATION D'EAU

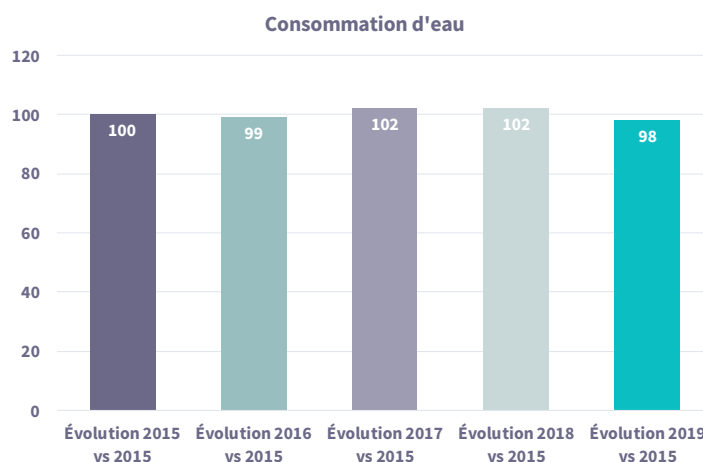
Le Groupe utilise l'eau dans ses activités industrielles pour notamment ses procédés de fabrication en milieu réactionnel, le refroidissement des installations de production ou encore le lavage de produits et d'équipement, la production de vapeur. Pour fabriquer une tonne de produits finis, les besoins en eau sont 20% inférieurs aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Notamment les lavages des cuves ont été optimisés en recyclant encore plus les eaux et en développant de nouvelles méthodes de lavage (utilisation de buses de lavage permettant de réduire de 75% les besoins en eau pour cette application).

Le groupe souhaite apporter sa contribution à une consommation optimisée des eaux douces fournies par le réseau

urbain ; dans cette optique, il fait évoluer ses pratiques de production grâce à des dispositifs de réduction de sa consommation d'eau et par le développement de réseaux fermés par récupération. Le Groupe mène en permanence une vigilance sur un meilleur suivi des consommations, l'installation de débitmètres, la détection des fuites, la remise à niveau de circuit incendies, la récupération d'eau de pluie et le recyclage d'eaux issues de lavages ou de condensats de chaudières.

Plus de 80% des eaux utilisées sont recyclées et rejetées au final en milieu naturel et la plupart des sites industriels du Groupe ne sont pas situés en zone de stress hydrique, mais souvent en bordure de fleuves.



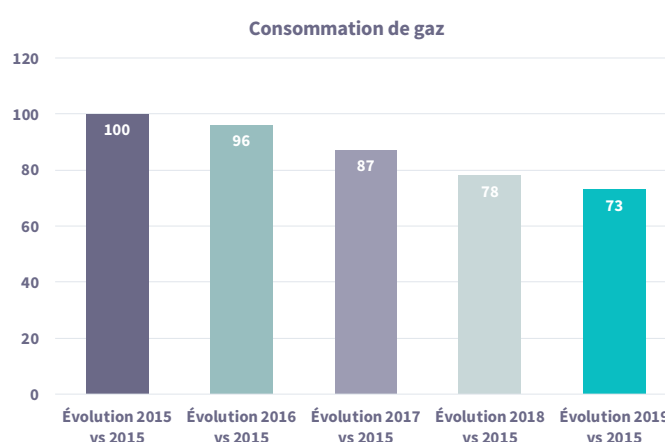
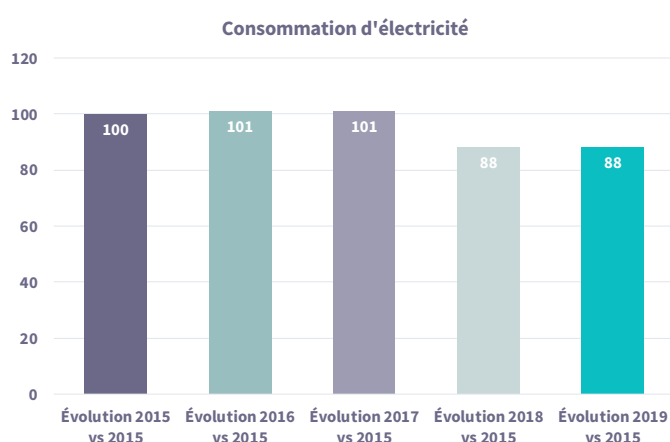
3.2.5.3. CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le Groupe utilise différentes sources d'énergie principalement dans le cadre de ses activités industrielles. Le gaz représente 75% de la consommation d'énergie du Groupe et est consommé principalement sur les sites qui produisent des poudres, le reste est de la consommation électrique.

Les priorités mises en place en matière de consommation d'énergie sont la recherche continue d'optimisation des consommations et coûts énergétiques depuis la conception et les achats d'équipements moins énergivores, un management de l'énergie, et le respect des lois, règlements et autres exigences en matière d'efficacité énergétique.

Le groupe réalise également des audits énergétiques et des programmes d'actions de réduction / d'optimisation des consommations d'énergie.

Au-delà des aspects énergétiques de ce programme, le Groupe cherche aussi par ces économies, à renforcer la compétitivité de ses sites industriels.



3.2.5.4. UTILISATION OPTIMALE DES SOLS INDUSTRIELS

Le groupe s'efforce de limiter son empreinte sur les sols en optimisant les surfaces industrielles pour préserver les surfaces agricoles, urbaines et forestières.

Le Groupe assure une gestion responsable de la pollution des sols et des eaux souterraines issues de contaminations historiques de sites en exploitation ayant été cédés ou repris lors d'acquisition. Ainsi lorsque l'activité de la filiale française a été transférée de Saint-Étienne à Andrézieux-Bouthéon, le Groupe a totalement dépollué le site d'une pollution qui n'était pas de son fait, mais de celui du propriétaire précédent.

De plus le Groupe a choisi de produire dans les pays où se trouvent les marchés afin de limiter les pollutions engendrées par les transports surtout maritimes où la plupart des navires utilisent le fioul lourd.

Avec le réchauffement de la planète le Groupe a créé une gamme de polyacrylamides super- absorbants qui peuvent retenir jusqu'à 300 fois leur poids en eau et ainsi, après avoir été enfouis dans le sol par un labour, constituer une réserve d'eau comme une éponge. Ils permettent aux régions sèches de stabiliser leur production agricole et d'apporter une solution à un défi d'avenir de nourrir neuf milliards de personnes en 2050.

3.2.5.5. CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'urbanisation, l'accroissement du niveau de vie avec notamment l'augmentation du parc automobile et des voyages aériens et l'accélération industrielle des pays émergents participent au réchauffement progressif de la planète et au changement climatique. La lutte contre le réchauffement de la planète constitue ainsi une problématique majeure qui mobilise l'ensemble de la communauté internationale.

Le Groupe s'efforce de participer activement à ces efforts notamment pour limiter les déplacements par des systèmes de visio-conférences, notamment pour la tenue de Conseils d'Administration ou réunions techniques.

3.2.5.6. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT

La protection de la biodiversité consiste notamment à protéger la faune, la flore et toutes les espèces végétales et animales qui pourraient être impactées par des émissions liées aux activités du Groupe.

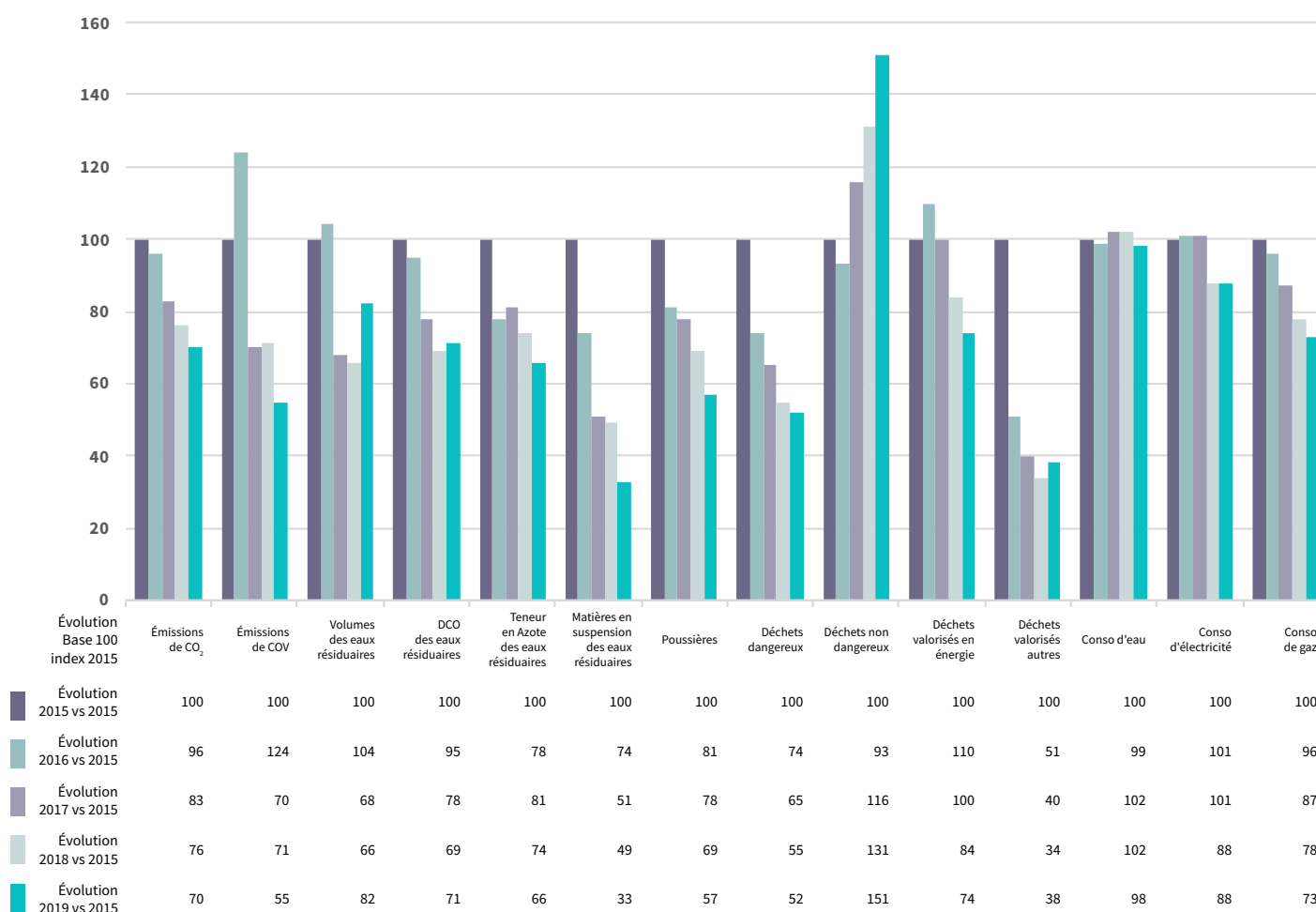
Les actions mises en œuvre portent notamment sur la réduction des rejets de chaque site dans les eaux, le sous-sol et l'air. Ainsi le Groupe procède à une analyse périodique des sites pour identifier leurs impacts sur l'environnement et sur l'ensemble des espèces animales et végétales. Par ailleurs dès leur conception, les nouvelles unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et des équipements, notamment par l'augmentation des capacités en réduisant l'énergie pour produire.

Le Groupe bien qu'ayant une occupation foncière limitée, mène diverses actions pour contribuer à son échelle au développement de la biodiversité dans les sites disposant de parties de

terrain non occupées par des activités industrielles. Ces actions permettent notamment de favoriser la végétalisation et le développement d'espèces locales sur ses sites industriels.

Ainsi à titre d'exemple l'agrandissement du site industriel d'Andrézieux-Bouthéon a donné lieu à d'importantes mesures compensatoires, à savoir un bail emphytéotique d'une durée de cinquante ans sur une centaine d'hectares le tout géré pour la protection de la faune et de la flore par le Conservatoire d'espaces Naturels Rhône Alpes (CNRA) pour un coût de 1 200 000€, à la charge du Groupe. De plus le groupe a acquis quatre-vingt hectares de surface boisée qu'il a cédé pour le franc symbolique à la municipalité d'Andrézieux-Bouthéon en contre partie de la modification du plan local d'urbanisme pour permettre l'agrandissement du site de vingt hectares. Le groupe a ainsi préservé l'écosystème végétal et animal à proximité de l'usine.

RATIO PAR TONNES PRODUITES (BASE 100 INDEX 2015)



4/ NOTRE POLITIQUE SOCIÉTALE

4.1. ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réduire l'empreinte environnementale des activités du Groupe constitue un engagement majeur. Pour y parvenir, le Groupe fait évoluer ses pratiques industrielles avec pour objectif de limiter ses émissions et d'optimiser ses consommations. Le Groupe s'appuie sur une Direction Développement durable qui regroupe la Direction Sécurité Environnement produits et le Développement Durable. Cette direction est directement rattachée au Comité Exécutif.

L'accroissement de la population mondiale et de son niveau de vie d'autre part, entraînent une consommation accrue et donc une raréfaction des matières premières de la planète dont l'eau.

L'activité principale du Groupe est le traitement de l'eau. La croissance démographique, l'urbanisation croissante et l'irrigation massive impactent fortement la demande en eau et pèsent sur l'accès à l'eau potable. L'accès de la population mondiale à une eau de qualité constitue un défi majeur de ce siècle. Leader dans la fabrication et la mise en œuvre de polymères solubles dans l'eau, le Groupe a développé une gamme de plus de mille produits qui contribuent à préserver nos ressources naturelles, favorisent le recyclage et améliorent le rendement des processus industriels. Les polymères

produits par le Groupe ont plusieurs fonctionnalités complémentaires : la floculation qui permet de séparer les solides et les liquides, la viscosification et la réduction de la friction qui entraîne un gain d'énergie.

Nos produits sont utilisés dans tous les domaines où l'eau est présente, à savoir le traitement des eaux résiduaires, la production d'eau potable, la déshydratation des boues, l'extraction de pétrole et de gaz, l'exploitation minière, l'agriculture, la fabrication du papier, de textile et de produits cosmétiques. Le Groupe a mis la chimie au service de la nature, car ses produits jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre environnement et dans l'accessibilité à l'énergie. Ils contribuent en cela à porter et à réaliser notre ambition : améliorer la vie quotidienne de chacun, partout dans le monde.

Grâce à ses unités de recherche et de développement et les nombreux brevets déposés, le Groupe améliore sans cesse ses performances avec l'idée de produire plus et de consommer moins. Le groupe a notamment déposé en 2019 plus d'une centaine de brevets. Une quarantaine de projets de brevets sont en cours, dont plusieurs en cours de rédaction. L'essentiel de la recherche et du développement est effectué en France sur le site d'Andrézieux.

4.2. ACHATS, FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANCE

Le Groupe se préoccupe de prendre en compte dans sa politique d'achats les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pour construire avec ses fournisseurs et sous-traitants, des relations pérennes, équilibrées, durables et fondées sur la confiance ; ces relations doivent se développer dans la clarté, le respect et la bonne foi des termes contractuels négociés y compris en ce qui concerne la propriété intellectuelle.

La démarche d'achats responsables du groupe est guidée par les principes éthiques de son Code de conduite.

Le groupe a mis en place dans le cadre de cette même démarche une procédure d'évaluation des risques sur les plans suivants : environnemental, social, éthique et *supply-chain*, assisté par la société ECOVADIS.

Les employés du service achat du groupe ont également bénéficié de sessions de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure d'achats responsables.

Le Groupe a recours à la sous-traitance d'une part pour la fabrication de certains produits finis pour le compte du Groupe et surtout pour des opérations de maintenance qui font l'objet de contrats. Dans le cadre de la politique achats du Groupe, les sous-traitants sont soumis à notre Code de conduite des fournisseurs et aux conditions générales d'achat.

4.3. CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE

4.3.1. LE CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE

Le Groupe dispose d'un Code de Conduite et d'éthique des affaires. Le Groupe se conforme à tous les accords internationaux et lois applicables, notamment en France la loi dite « Sapin2 ». Le Code de conduite comprend les points essentiels suivants :

- Aucun collaborateur ne doit offrir, fournir ou accepter directement ou indirectement un quelconque avantage indu, qui soit pécuniaire ou d'une autre nature et dont le but serait d'obtenir une relation d'affaires ou toute autre facilité, notamment avec les personnes dépositaires de l'autorité publique, les intermédiaires commerciaux, les employés de clients et les partis politiques
- Tout collaborateur se doit de respecter la réglementation sur l'importation et l'exportation de biens et services
- Tout collaborateur se doit de respecter scrupuleusement les règles de droit de la concurrence dans tous les pays où le groupe exerce ses activités.

Le Groupe reconnaît l'importance de la protection des droits de l'Homme tant dans la conduite de ses activités que dans la relation avec les tiers. Il s'est engagé à respecter les normes et principaux cadres internationaux, à savoir :

La charte inter-nationale des droits de l'homme, les principes de la Déclaration Internationale du Travail (OIT), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que le programme *Responsible-Care*.

4.4. ENTREPRISE CITOYENNE ET PHILANTHROPE

Dans un environnement de plus en plus connecté, le Groupe en tant qu'acteur économique responsable, s'attache à développer des liens étroits avec l'ensemble de ses parties prenantes. Partout dans le monde, le Groupe déploie une communication de proximité afin de construire des relations de confiance et de qualité avec son environnement immédiat. Ce dialogue permet de mieux appréhender les attentes de la population locale et de mieux les intégrer dans la stratégie du Groupe. Dépassant le strict cadre réglementaire, cette approche pionnière des relations de proximité permet de développer activement le dialogue et l'échange au niveau local et ce dans tous pays où le Groupe est présent.

Améliorer l'image de l'industrie chimique avec pour objectif l'acceptabilité sociale des usines.

4.3.2. L'IDENTIFICATION ET LA RÉDUCTION DES RISQUES DE PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES, DE CORRUPTION ET DE FRAUDE

En application de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'économie, le groupe a fait réaliser une cartographie de ses risques par la société ECOVADIS.

Sur le fondement des résultats de cette cartographie des risques, le groupe a formalisé la procédure d'évaluation de la situation de ses clients, fournisseurs et intermédiaires.

Les acheteurs et personnes les plus exposées aux risques ont bénéficié d'une formation afin de les sensibiliser auxdits risques et de les aider à appliquer quotidiennement les procédures complémentaires (évaluation des clients et code de conduite).

En parallèle, le dispositif d'alerte interne permet le recueil des signalements des employés relatifs à des conduites ou situations contraires à ces procédures. Ces alertes sont centralisées sur une adresse e-mail interne dédiée, gérée par le déontologue du groupe.

Pour ce faire :

- Écouter pour comprendre les attentes. L'identification des préoccupations des riverains est essentielle pour mieux répondre à leur éventuelle inquiétude sur les risques industriels ou chimiques
- Dialoguer et informer sur les activités du Groupe. Les échanges sur la nature des activités du site, les produits et les procédés de fabrication, mais également sur la vie du site et ses projets
- Prévenir les risques et progresser. Le groupe s'attache à développer une culture de prévention des risques, avec simulations d'incidents ou d'accidents et ce avec les équipes de sécurité et de santé locales.

Dans la mesure du possible le Groupe ouvre ses portes au public, afin notamment d'expliquer les solutions que la chimie peut apporter dans la vie quotidienne.

Partout dans le monde, le Groupe fait du renforcement des relations avec le monde de l'éducation une priorité ; Il mène ainsi des actions en collaboration avec les milieux éducatifs afin de promouvoir la culture scientifique et les métiers de la chimie au jeune public. Le groupe accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre de contrats emploi-études et des doctorants.

En France le groupe participe au financement d'une voie verte à Saint Bonnet les Oules afin de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes en toute sécurité.

Le groupe subventionne également :

- Des établissements d'enseignement et notamment l'Université Catholique de Lyon et l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne
- Des associations sportives
- Des associations caritatives.

Aux États-Unis, le groupe contribue à des programmes de la communauté locale tels que :

- Des programmes de sport pour la jeunesse
- Des célébrations de l'héritage historique
- Des programmes d'assistance éducative.

Les sites américains du groupe procèdent à des contributions directes pour la recherche nationale contre le cancer *Relay for Life* et participent à des événements de collecte de fonds. Le groupe finance également des universités pour soutenir la recherche et développement dans les applications liées au traitement de l'eau et à des études d'ingénierie.

En Chine, le groupe participe au financement de l'université de Guangdong South China et apporte son soutien financier à des villages touchés par la pauvreté.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La mise en place d'indicateurs par le groupe SNF permet de suivre les émissions et consommations pertinentes pour son activité en rapport avec les exigences réglementaires posées par les articles R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce, ainsi que l'évolution des émissions et consommations et les résultats des politiques mises en œuvre.

Le groupe SNF a fait le choix de publier des ratios de manière consolidée, et non par zone géographique. Nos lignes de production sont en effet construites de façon identique d'une zone à l'autre.

Pour les besoins du calcul des ratios, le groupe a utilisé la définition réglementaire en vigueur de chaque pays dans lesquels ces données sont collectées.

Le groupe considère que la tendance des ratios, actuellement publiés de façon consolidée, donne une image fidèle de la réalité d'évolution de ces indicateurs au niveau du Groupe.

Le poids entre nos usines aux USA, en France et autres ne variant que très peu sur la période, une définition, non exactement similaire d'une zone à l'autre, n'est pas en mesure de remettre en cause la tendance d'évolution du ratio sur cette même période, d'autant plus que ces ratios sont pour la plupart publiés en index base 100.

Dans le cas de circonstances temporaires (usine ou production), comme l'activité d'une usine en mode pilote pour évaluer des modes opérationnels alternatifs, les données environnementales et/ou sociales liées à cette situation temporaire peuvent être exclues dans le cas où la situation temporaire n'est pas représentative d'opérations types.

Dans la présente note méthodologique, s'il n'y a pas de mention spécifique, les filiales suivent la méthodologie appliquée par SNF France.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

ÉMISSIONS DE CO₂

Ce calcul tient compte de la consommation de gaz naturel, de fioul lourd, de chauffage domestique, charbon, charbon à coke et anthraciteux en fonction des facteurs d'émission respectifs, ramené en tonnes d'équivalent CO₂.

France : Les émissions annuelles sont calculées en prenant en compte les facteurs d'émission nationaux figurant dans le ta-

bleau de l'annexe de l'arrêté du 31 octobre 2012 relatif à la vérification et à la quantification des émissions déclarées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.

USA : Les facteurs d'émission utilisés sont basés sur la réglementation US EPA 40 CFR 98.

ÉMISSIONS DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

Il s'agit des quantités de composés organiques volatiles non méthaniques et des poussières émises dans l'air en tonnes par an sur la période d'exploitation des usines.

France : Les émissions de COV sont calculées / mesurées conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'activités AP N° 88-DDPP-19 et à la norme XP X 43-554. Les poussières sont mesurées conformément à la norme NF EN 13284-1. La fréquence de mesure est semestrielle. Une moyenne est ensuite effectuée pour l'année.

USA : Les émissions de COV sont calculées / mesurées selon la réglementation fédérale US EPA 40 CFR 51.100(s). Les facteurs d'émission utilisés sont notamment issus de la réglementation de l'EPA. La fréquence de mesure est annuelle.

Chine : Le calcul est basé sur la moyenne des émissions de COV des autres sites de production poudre, ramené à la production totale de poudre sur ces sites. Les émissions de COV ont été calculées avec ce ratio en se basant sur la production totale de poudre en Chine. La pertinence de ce calcul est justifiée par le fait que nos lignes de production sont similaires sur tous nos sites.

DÉCHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX

Il s'agit de la quantité de déchets dangereux et non dangereux traités hors des sites par des centres de traitement spécialisés.

France : Les déchets dangereux sont définis par l'article R. 541-8 du code de l'environnement. Ils sont signalés par un astérisque dans la liste des déchets mentionnée à l'article R. 541-7. Une déclaration annuelle des déchets est effectuée sur le site de télédéclaration du ministre en charge des installations classées comme défini par l'Arrêté du 31 janvier 2008.

USA : Le *reporting* des déchets dangereux aux États-Unis est réalisé selon la réglementation US EPA 40 CFR 260-262 selon une fréquence semestrielle ou annuelle.

Il n'existe aucune obligation d'établir un *reporting* des déchets non dangereux. Les données fournies pour les besoins de l'audit n'incluent pas les déchets des usines, les déchets métalliques ou les déchets universels (batteries, ampoules, etc.).

Les déchets ATBS ne sont pas inclus dans la mesure où il s'agit d'un mode pilote.

DÉCHETS VALORISÉS (ÉNERGIE ET AUTRE)

Le calcul est réalisé sur une base spontanée, dans la mesure où le groupe accorde une grande importance à la valorisation des déchets.

L'importance des facteurs utilisés varie selon la typologie de production des différents sites.

France : Le classement en catégories de valorisation est fondé sur les annexes II-A et II-B de la directive n° 75/442/CEE du Conseil du 15 juillet 1975, auxquelles l'article R.541-7 du Code de l'environnement renvoie.

USA : Les déchets valorisés en énergie incluent les déchets envoyés hors site pour incinération avec récupération d'énergie et combinaison de combustibles avec récupération d'énergie. Les autres déchets valorisés sont ceux dont sont issus des ressources (comme le recyclage des solvants).

CONSOMMATION D'EAU

Ces consommations sont établies sur la base des relevés de compteurs effectués par les fournisseurs de chaque site. Il s'agit de la consommation d'eau en m³ de chaque site.

France : Les relevés sont ceux indiqués sur les factures par le fournisseur d'eau. En cas de dysfonctionnement de la mesure, une estimation de la consommation quotidienne est effectuée. La quantité d'eau prise en compte est l'eau potable de la municipalité.

USA : Les relevés sont ceux indiqués sur les factures par le fournisseur d'eau ou mesurées par les installations SNF (eaux de puits par exemple). En cas de dysfonctionnement ou d'erreur de lecture par le fournisseur d'eau, une estimation de la consommation est calculée sur la base des consommations passées.

REJETS D'EAUX USÉES INDUSTRIELLES

La quantité d'eaux usées rejetées est mesurée en m³ par un compteur de rejets extérieurs.

France : En cas de dysfonctionnement, une estimation est faite en lien avec les volumes des bassins de rétention.

USA : Les sites de Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont considérés comme des sites satellites, ce sont uniquement des unités de mélange.

DEMANDE CHIMIQUE EN OXYGÈNE

Il s'agit de la quantité annuelle en kg comparée à la quantité d'eaux usées industrielles rejetées en m³.

France : Les modalités de calcul et les facteurs sont fondés sur la norme Française ISO 15705 : 2002.

USA : Les mesures sont effectuées sur le fondement de la norme en vigueur. Le site de Plaquemine n'est pas inclus dans la mesure où il n'existe aucune obligation légale d'effectuer des mesures. Les sites de Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont considérés comme des sites satellites, ce sont uniquement des unités de mélange.

QUANTITÉ D'AZOTE

Il s'agit de la quantité annuelle d'azote (NTK+NO₂+NO₃) en kg, mesuré en internet et par un laboratoire indépendant pour chaque site.

France : La mesure est effectuée quotidiennement conformément à la norme NF EN 25663 (NTK). La mesure est effectuée mensuellement par un laboratoire externe conformément aux normes NF EN 26777 / ISO 6777 (NO₂) et NF EN ISO 13395 (NO₃).

USA : Le site de Plaquemine n'est pas inclus dans la mesure où il n'existe aucune obligation légale d'effectuer des mesures. Les sites de Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont considérés comme des sites satellites, ce sont uniquement des unités de mélange.

PARTICULES NON SOLUBLES DANS L'EAU

France : Les mesures sont effectuées conformément à la norme NF EN 872.

USA : Les sites de Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont considérés comme des sites satellites, ce sont uniquement des unités de mélange.

INDICATEURS SOCIAUX

EFFECTIF TOTAL

L'effectif total est l'effectif au 31 décembre de chaque année (employés présents et contrats de travail suspendus).

France : Les travailleurs temporaires et les stagiaires sont exclus du décompte.

USA : Le décompte inclut les stagiaires ainsi que les effectifs au Canada, en Jamaïque et en Colombie.

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

France : 2 catégories sont prises en compte: cadres et employés sur la base de la convention collective applicable. La catégorie employés inclut les ouvriers, employés et agents de maîtrise.

USA : 2 catégories sont prises en compte: cadres (incluant tous les employés en col blanc) et ouvriers (employés en usine et autres cols bleus).

MOUVEMENTS D'EFFECTIFS

Les mouvements d'effectifs sont calculés sur la base des entrées et sorties de personnel pour l'année calendaire.

USA : Les mouvements d'effectifs aux États-Unis excluent les travailleurs temporaires et les stagiaires, et incluent les effectifs du Canada, de la Jamaïque et de la Colombie.

HEURES DE FORMATION

France : Il y a une différence entre l'accomplissement et la comptabilisation. Il est donc ajouté 30% des heures de l'année N-1 et 10% des heures de l'année N-2.

USA : Cela inclut toutes les heures travaillées jusqu'à la finalisation de la formation. Un pourcentage est affecté à ces heures pour refléter le temps effectif de formation sur le poste.

INDICATEURS RELATIFS À LA SANTÉ-SÉCURITÉ

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT

France : Les jours d'arrêt de travail sont comptabilisés en jours calendaires.

USA : Le calcul du nombre de jours d'arrêt est déterminé par la loi fédérale (*Occupational Safety & Health Act*).

DONNÉES BRUTES

Valeurs Brutes	2015	2016	2017	2018	2019
Émissions de CO ₂ en tonnes équivalent carbone (facteur d'émissions du gaz naturel utilisé pour la production de nos produits)	142 572	150 924	164 483	169 921	161 432
Émissions de COV en tonnes Composés Organiques Volatiles	273	372	266	306	244
Volumes des eaux résiduaires en m ³	1 623 899	1 860 347	1 523 213	1 692 324	2 154 426
DCO des eaux résiduaires en kg Demande Chimique en Oxygène	215 683	223 810	232 023	235 084	248 153
Teneur en Azote des eaux résiduaires en kg	25 761	22 002	28 866	29 911	27 426
Matières en suspension des eaux résiduaires en kg	66 713	54 065	47 522	51 548	35 375
Émissions de poussières en tonnes	62	55	67	67	57
Déchets dangereux en tonnes	14 359	11 720	12 828	12 372	12 035
Déchets non dangereux en tonnes	26 089	26 527	42 095	53 768	63 516
Déchets valorisés en énergie en tonnes	9 154	11 064	12 737	12 037	10 957
Déchets valorisés autres en tonnes	5 681	3 201	3 138	3 064	3 451
Consommation d'eau en m ³	2 942 986	3 194 552	4 159 523	4 725 736	4 645 811
Consommation d'électricité en MWh	444 930	493 354	624 092	612 890	632 583
Consommation de gaz en MWh	915 008	962 467	1 099 242	1 114 781	1 079 818

RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE LIMITÉE

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2019

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

En notre qualité de commissaire aux comptes de S.P.C.M. SA, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la «Déclaration»), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L.225 102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le «Référentiel») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;

- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les «Informations».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information)].

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225 102 1 en matière sociale et environnementale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1.

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹ pour celles relatives à certains risques (risques industriels et risques de pollution), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Nous avons mis en œuvre, pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs² que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 23% et 90% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests.

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes entre janvier et mars 2020.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRE

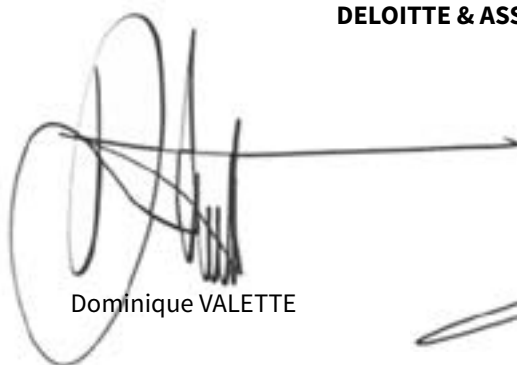
Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant : le calcul de certains indicateurs de performance présentés en Note méthodologique repose sur des définitions qui peuvent varier selon les géographies.

1. Système de Gestion de la Sécurité, analyse des risques, exercices périodiques sur les plans d'urgence internes, veille réglementaire.
 2. Émissions de CO₂ en tonnes équivalent carbone (facteur d'émissions du gaz naturel utilisé pour la production de nos produits), Émissions de COV en tonnes Composés Organiques Volatiles, Volumes des eaux résiduaires en m³, Consommation d'eau en m³, DCO des eaux résiduaires en kg Demande Chimique en Oxygène, Teneur en Azote des eaux résiduaires en kg, Déchets dangereux en tonnes, Déchets non dangereux en tonnes, Déchets valorisés en énergie en tonnes, Déchets valorisés autres en tonnes, Consommation d'électricité en MWh, Consommation de gaz en MWh, Taux de fréquence d'accident avec arrêt, Total des heures de formation, effectif.
 3. Riceboro, Andrézieux

Lyon, le 12 mars 2020

L'un des commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized 'D' and 'V' with a horizontal line extending to the right.

Dominique VALETTE

A handwritten signature in dark ink, featuring a stylized 'G' and 'V' with a horizontal line extending to the right.

Guillaume VILLARD



SNF (CHINA) FLOCCULANT Co. Ltd.
Taixing economic development zone
West of Tongjiang road
Taixing City Jiangsu Province 225442
CHINA

+86 523 767 6300
commercial@snfchina.com
www.snfchina.com

SNF HOLDING Co.
PO Box 250
1 Chemical Plant road
Riceboro, Georgia 31323
UNITED-STATES

+1 (912) 884 3366
info@snfhc.com
www.snfinc.com

SNF sa
ZAC de Milieux
rue Adrienne Bolland
42163 Andrézieux Cedex
FRANCE

+ 33 (0)4 77 36 86 00
info@snf.com
www.snf.com

SNF

SNF s'efforce d'assurer que les informations figurant dans le présent document sont exactes et à jour, mais ne fournit strictement aucune garantie à ce titre, et décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait en être fait, notamment en contravention ou non d'un brevet, d'une marque ou de tout autre droit de propriété intellectuel déposé ou non.